



Certifiée Iso 9001 : 2015

Contact presse Caf
Céline Suau
Tél : 04 67 22 92 79
Mobile : 06 32 54 41 90
celine.suau@cafherault.
cnafrmail.fr

INAUGURATION DES LOCAUX PÉRISCOLAIRES ET ALSH DE MONTARNAUD

EN PRÉSENCE DE :

- **Guy-Charles AGUILAR**,
Président du Conseil d'administration
de la Caf de l'Hérault
- **Françoise JULIEN**,
Responsable du Pôle Territorial
de la Caf de l'Hérault

INFORMATIONS PRATIQUES :

- Mercredi 19 décembre 2018 à 18h30
- École Élémentaire
Avenue Font Mosson
34570 MONTARNAUD

LE PROJET EN QUELQUES MOTS :

Depuis quelques années, la commune de Montarnaud est impactée par une forte croissance démographique. La commune présente une importante proportion de familles avec enfants (voir tableau ci-contre). En 6 ans, la ville a vu le nombre d'enfants quadrupler, passant d'une soixantaine en 2012 à plus de 500* en 2017. Aussi, la commune a dû investir dans de nouveaux équipements adaptés à sa population. Les structures inaugurées (Alsh maternel, primaire et ados et un Accueil de Loisirs Périscolaire) ont été aménagées dans des locaux vacants de l'école Font Mosson. En bénéficiant ainsi de locaux dédiés, ils gagnent en autonomie dans leur fonctionnement.

Quelques chiffres :

- > L'ALSH maternel « les Ouistitis » peut accueillir jusqu'à 30 enfants.
- > L'ALSH primaire « les Katchouks » jusqu'à 36 enfants.
- > L'Alsh Ados jusqu'à 15 enfants

Ces locaux ont été **livrés en septembre 2017**.

* Chiffres données Caf 2012 et 2017

LA POPULATION ALLOCATAIRE* DE MONTARNAUD

(699 personnes couvertes - soit 72% des habitants
- source données allocataires Caf 2017)

MONTARNAUD	MOYENNE DÉPARTEMENTALE
79% des allocataires sont des familles avec enfants à charge	45%
40% des enfants ont entre 4 et 10 ans	37%
20% des familles allocataires sont monoparentales	35%

*Données Caf 2017

**Enfants à charge au sens des prestations familiales

UN PROJET SOUTENU PAR LA CAF DE L'HÉRAULT :

- Aides accordées pour le réagencement des locaux périscolaires:

180 000€ dont 72 000 € en subvention et 108 000 € en prêt, 19% du coût total

- Aides accordées pour l'ALSH maternel et primaire :

28 117€ en subvention, soit 33% du coût total.

- Aides accordées pour l'ALSH Ados :

10 578 € en subvention, soit 40% du coût total.

Pour le fonctionnement de ces structures, la Caf a versé des prestations de services à hauteur de **70 000€** en 2017.



LE PARTENARIAT ENTRE LA CAF ET MONTARNAUD

Le partenariat entre la Caf de l'Hérault et la Commune de Montarnaud est ancien. Il concerne les actions en lien avec l'enfance et la jeunesse des structures d'accueil de loisirs gérées par la commune. De cette collaboration, sont nés divers équipements d'accueil des enfants et adolescents. Montarnaud compte actuellement 4 structures d'accueil ainsi qu'une mission de coordination enfance-jeunesse subventionnés par la Caf de l'Hérault.